



**DECLARATION DE MADAGASCAR A L'EXAMEN DU RAPPORT DE ZIMBABWE POUR
LE SECOND CYCLE DE L'EPU
(Mercredi 2 novembre 2016 de 09h00 à 12h30)**

Temps de parole : 1mn 25 s

81^{ème} position

Prononcée par Monsieur Solofo A. RAZAFITRIMO

Ministre Conseiller, Chargé d'affaires a.i.

Monsieur le Président,

Madagascar souhaite la bienvenue à la délégation du Zimbabwe et la félicite pour la présentation de son rapport qui met en exergue les progrès accomplis depuis son dernier passage à l'EPU en 2011.

Tout en saluant la ratification par le Zimbabwe de plusieurs instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, nous nous félicitons de l'adoption d'une nouvelle Constitution en 2013 qui renforce les garanties en matière de droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels et nous encourageons le Zimbabwe à poursuivre ses efforts dans ce sens.

Nous recommandons au Zimbabwe de :

- Adresser une invitation permanente à tous les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales ;
- Elaborer un plan d'action national afin d'enrayer la montée de la pratique du mariage d'enfants ;
- Mettre en place des systèmes de protection de l'enfance afin de réduire le nombre de cas de maltraitance à l'égard des enfants ;

Nous souhaitons beaucoup de succès au Zimbabwe pour la mise en œuvre des recommandations issues de ce second cycle de l'EPU.

Je vous remercie.